

Les chiffres imaginaires de Bernard Friot

note [hussonet](#) n°113, 25 avril 2018*

Dans une [interview à Reporterre](#) du 19 avril 2018, Bernard Friot explique : « Avec toutes les mesures jeunes - les emplois jeunes, les services civiques -, on a complètement fait chuter le salaire d'embauche. À 25 ans, en euros constants, ce salaire est deux fois et demie moindre que ce qu'il était à la fin des années 1960, alors que le pays est infiniment plus riche. »

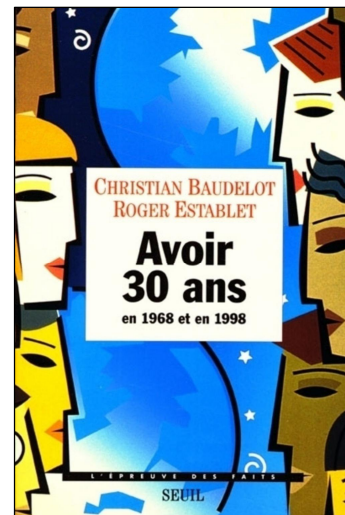


Ce chiffre actualise celui que Friot donnait récemment dans [un article](#) du *Monde diplomatique* de novembre 2017, nous exhortant à « En finir avec les luttes défensives » :

« Les mesures mises en oeuvre pour décélérer puis diviser par deux le salaire à 25 ans entre la fin des années 1960 et la fin des années 1990 ont conduit à la création d'une nouvelle catégorie des politiques de l'emploi. »

Selon Friot, le salaire à 25 ans était donc à la fin des années 1990 inférieur de 50 % à ce qu'il était à la fin des années 1960 ; et aujourd'hui, c'est 40 % (« deux fois et demie moindre »). Bref, « Avoir trente ans en 1998, c'est vivre avec seulement la moitié du salaire de ceux qui avaient trente ans en 1968 : tout est dit », résume un commentaire à [une vidéo](#) où Bernard Friot reprend ses chiffres.

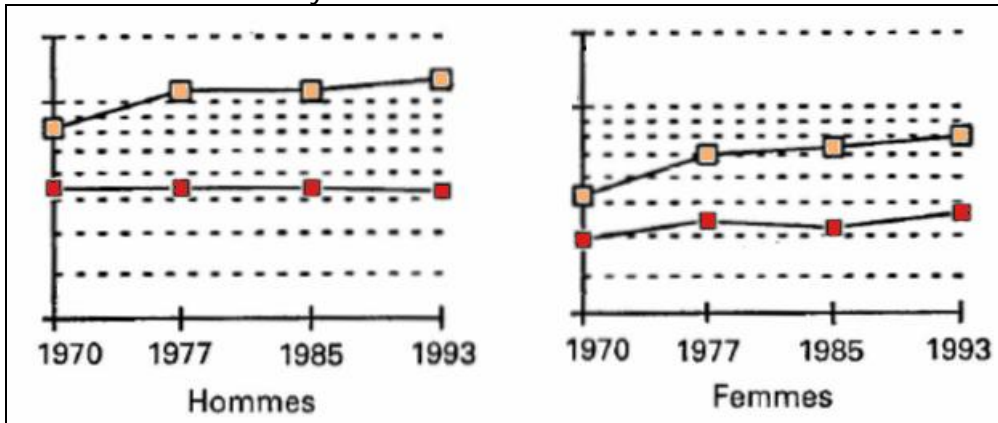
Tout est dit ? Cette division par deux - en francs constants, donc en pouvoir d'achat - correspond-elle vraiment à l'expérience historique ? Et d'abord, d'où viennent ces chiffres ? Dans la vidéo et dans l'article du *Monde diplomatique*, Friot cite ses sources et renvoie au livre de Christian Baudelot et Roger Establet, *Avoir 30 ans en 1968 et en 1998*, publié au Seuil en 2000. Or, nulle part dans ce livre, on ne trouve de chiffres permettant de fonder l'affirmation de Friot. Voici ce qu'en disent les auteurs : pour les salariés de 25 ans, la hausse du salaire en francs de 1999 « est continue de 1964 à 1977, mais plus forte entre 1964 et 1970 qu'entre 1970 et 1977 (...) A partir de 1977, [le salaire] baisse régulièrement pour s'établir en 1993 à un niveau inférieur à celui de 1977 ».



* version mise à jour par rapport à celle du 20 avril.

Pour que les choses soient encore plus claires, nous reproduisons ci-dessous le graphique qui figure à la page 90 du livre de Baudelot et Establet : il fait apparaître un décrochage du salaires des jeunes par rapport au salaire moyen, mais pas de recul.

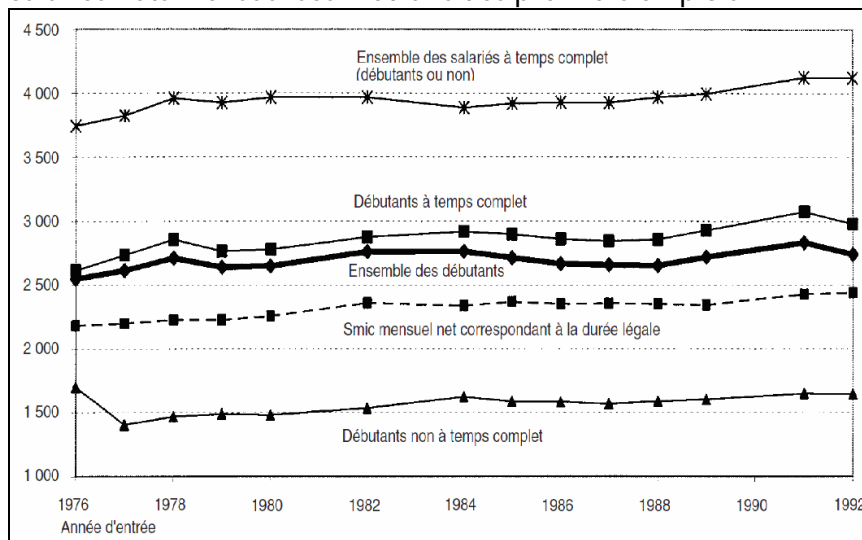
Évolution du salaire moyen et du salaire des 20-25 ans entre 1962 et 1993



Salaire moyen : courbe du haut en orange. Salaire des 20-25 ans : courbe du bas en rouge

Des données plus détaillées sont fournies dans un article de Sylvie Le Minez et Sébastien Roux, qui étudie « [Les différences de carrières salariales à partir du premier emploi](#) ». De cet article publié en 2002 dans *Economie et statistique*, la revue de l'Insee, nous reproduisons le graphique ci-dessous. Là encore, on ne discerne aucune tendance à la baisse

Salaires nets mensualisés médians des premiers emplois

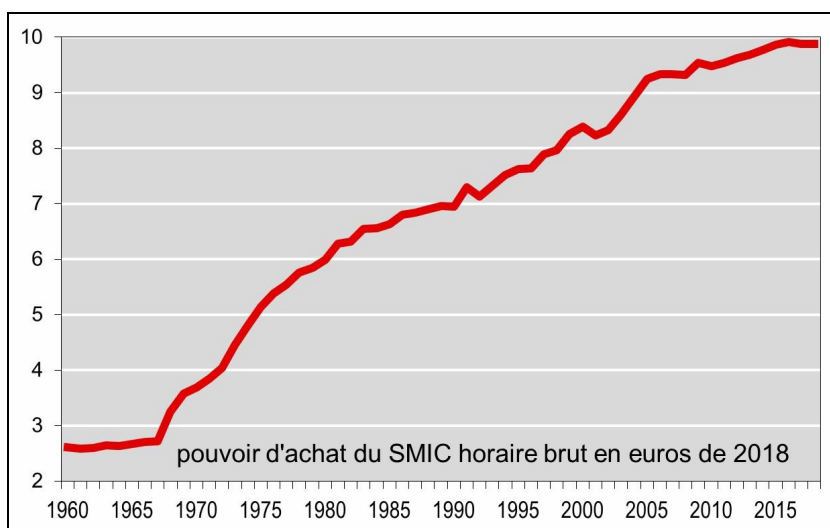


En francs 1980. Lecture : en 1992, le salaire net mensuel médian des débutants à temps complet est de 3000 F contre environ 1600 F pour les débutants non à temps complet. Champ : débutants en emploi "durable" du secteur privé

Quant à l'actualisation récente (*deux fois et demie moindre*) tout laisse à penser qu'elle a été faite au doigt mouillé, en prolongeant la tendance supposée.

Mais comment, de toute manière, peut-on ne pas voir à quel point les chiffres de Friot sont extravagants et donnent une vision complètement déformée de la dynamique des salaires en France ? Prenons 1968 comme point de départ, année qui correspond comme on le sait à une forte augmentation du Smic. Entre 1968 et 2018, le pouvoir d'achat du Smic horaire a été multiplié par 3, comme le montrent le tableau et le graphique ci-dessous.

	SMIC horaire euros courants	prix consommation base 100 en 2018	SMIC horaire euros de 2018
1968	0,4	13,3	3,3
2018	9,9	100,0	9,9
Variation 2018/1968	22,8	7,5	3,0
Taux de croissance annuel moyen	6,5	4,1	2,2



Le fichier des données est [disponible ici](#).

Dire que le pouvoir d'achat du salaire d'embauche d'un jeune est aujourd'hui « deux fois et demie moindre que ce qu'il était à la fin des années 1960 », cela signifie qu'il a baissé de 60 %. Il n'est pas besoin de rechercher une série de salaires d'embauche pour voir que cette estimation est hors de proportion avec l'évolution du Smic pris comme référence :

- supposons par exemple que les jeunes étaient embauchés au Smic en 1968 : les chiffres de Friot impliquent qu'ils le seraient aujourd'hui à 13 % du Smic.
- supposons en sens inverse que les jeunes sont embauchés à un Smic en 2018 : les chiffres de Friot impliquent qu'ils l'étaient à 2,5 fois le Smic en 1968.

Il y a plusieurs niveaux de critiques que l'on peut adresser à Friot. Nous nous sommes concentrés ici sur l'aspect statistique de sa démonstration. Sur ce point précis, le salaire d'embauche de jeunes, le traitement de Friot est « incroyablement désinvolte » à l'égard des faits.